Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

  Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

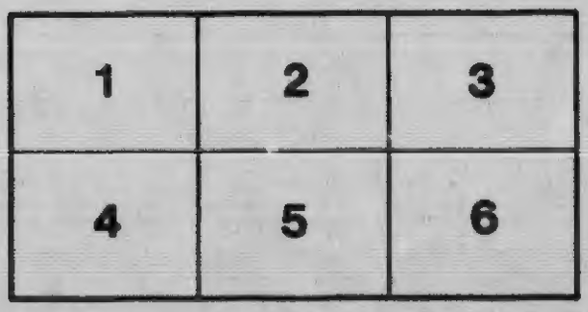

DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA.

TROISIÈME SÉRIE—1908-1909

VOLUME II SECTION I

Le vrai monument de Champlain: ses Œuvres éditées par Laverdière.

par

M. l'abbé AUGUSTE GOSSELIN, docteur ès lettres.

OTTAWA

IMPRIMÉ POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA.

1909

I.—*Le vrai monument de Champlain: ses Œuvres éditées par* LAVERDIÈRE.

Par M. l'abbé AUGUSTE GOSSELIN, docteur ès lettres.

(Lu le 26 mai 1908.)

I

On a érigé, il y a quelques années, un magnifique monument [1] à Champlain, sur le promontoire de Québec, tout près de l'emplacement du fort Saint-Louis qu'il fit construire, en 1620, juste au-dessus de l'endroit où, douze ans auparavant, il avait choisi sur le rivage le lieu de son "Habitation", et jeté les fondements d'une ville qui, dans sa pensée, devait être le berceau d'une florissante colonie.

Du haut de son piédestal—où on lui a peut-être donné un peu trop l'attitude des grands personnages qui posent sur la terrasse du palais de Versailles—le brave et pieux fondateur de Québec, qui fut toujours si admirable de modestie et de simplicité, semble satisfait du développement de son œuvre:

Miratur molem Æneas, magalia quondam,
Miratur portas, strepitumque, et strata viarum.[2]

Ses regards sont tournés du côté de la ville, dont il vit tracer le premier plan par son ami Bourdon,[3] et s'aligner les premières rues telles qu'elles sont encore aujourd'hui; vers l'emplacement où il vit construire [4] le manoir des premiers seigneurs de la colonie, les Cent Associés;[5] vers la riante vallée de la rivière Saint-Charles, où tant de fois il descendit rendre visite à ses bons Pères Récollets; et au delà, vers ces campagnes riches et fertiles qui ont remplacé l'antique forêt. A ses

---

[1] Il fut inauguré le 21 septembre 1898. Lord Aberdeen, gouverneur du Canada, et les membres de la Commission internationale anglo-américaine, qui siégeait alors à Québec, assistaient à l'inauguration du monument. Un magnifique volume a été publié en 1902 pour commémorer les grandes fêtes qui eurent lieu à cette occasion.

[2] *Enéide* de Virgile, livre I.

[3] Voir notre ouvrage *Jean Bourdon et son ami l'abbé de Saint-Sauveur*, Québec, 1904, p. 63.

[4] Dans l'été de 1635, quelques mois avant sa mort.

[5] "Le roi les a fait seigneurs" de ce pays. (*Rel. des Jésuites*, 1636, p. 4.) "Personne ne peut plus prétendre aucun droit sur la Nouvelle-France..." (Lettre de M. Lamy, secrétaire de la Compagnie, au P. Le Jeune).

pieds s'étend la place d'Armes, où bien souvent ses bons amis les sauvages venaient lui rendre visite comme à leur père. A sa droite, la cathédrale a remplacé sa chère Notre-Dame-de-Recouvrance; et les grands édifices du séminaire et de l'université ont surgi sur les terrains défrichés par son vieil ami Hébert. Sa vue semble percer bien au delà de la ville, et entrevoir quelque chose de l'immense colonie qu'il avait rêvé de donner à la France, et que le sort a fait passer en d'autres mains. *Sic vos non vobis...*

Le monument de Champlain sera naturellement le centre des grandes fêtes que l'on prépare pour le troisième centenaire de la fondation de Québec.[1] Les foules défileront pressées autour de ce monument; elles s'arrêteront devant cette œuvre d'art pour en admirer les proportions, la richesse et les intéressants détails;[2] elles salueront avec respect le grand Français qui vint ici planter le drapeau fleurdelysé, et dont le souvenir, au bout de trois siècles, est plus vivant que jamais dans la mémoire des Canadiens; elles proclameront la gloire et les mérites du " père de la patrie".

Mais parmi ces milliers de visiteurs accourus de toutes parts, plusieurs probablement de bien loin, combien y en aura-t-il qui pourront se rendre compte de l'intelligence, du savoir et du génie de Champlain, de son caractère, de l'étendue de ses vues, de la noblesse de ses entreprises et de l'immensité de ses travaux? Qui sont ceux qui seront parfaitement en état d'apprécier le mérite de son œuvre, sinon ceux qui ont parcouru et étudié attentivement ses *Œuvres?*

Les *Œuvres de Champlain* ont été publiées et mises au jour par Laverdière en 1870. Avant lui, elles étaient presque inconnues, tant étaient rares les exemplaires de l'édition primitive. Aujourd'hui cette précieuse source historique, la plus importante que l'on ait pour les premiers temps de la colonie, est à la portée de tout le monde; et en publiant son édition des *Œuvres de Champlain*, Laverdière a élevé le plus beau monument possible à la gloire du fondateur de Québec.

Oui, pour nous, surtout, hommes de lettres, voués à l'étude des choses du passé, au culte de notre histoire, les " *Œuvres de Champlain, publiées en 1870, sous le patronage de l'Université Laval, par l'abbé Charles-Honoré Laverdière, professeur d'histoire à la faculté des arts, et bibliothécaire de l'université,*" voilà le vrai monument, le monument

---

[1] Depuis que ceci a été écrit, les fêtes ont eu lieu, et ont été célébrées avec une grande magnificence. Le Prince de Galles, l'héritier présomptif de la Couronne, y assistait; et un exemplaire richement relié des *Œuvres de Champlain* lui a été présenté à cette occasion.

[2] Le monument Champlain est l'œuvre de MM. Chevré et de Cardonnel, de Paris.

ære perennius[1] de Champlain. N'y a-t-il pas lieu, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec, de nous arrêter un peu en présence de ce merveilleux ouvrage, de l'examiner dans son ensemble et ses principaux détails, d'en apprécier la valeur, et de rendre hommage tant à l'œuvre même de Champlain, qu'à celle du savant, doublé d'un artiste, qui l'a si bien mise en relief?

* * *

Et d'abord, comment ne pas admirer, du point de vue typographique, ce bel in-quarto, en sept volumes d'épaisseur inégale, ayant chacun leur pagination spéciale au haut des feuilles, mais unis ensemble par une pagination inférieure, de manière à former un tout de quatorze cent soixante-dix-huit (1478) pages, sans compter la préface et la notice biographique de Champlain[2] en tête du premier volume?[3] Dans cette édition de Champlain par Laverdière, pas de fioritures ni de vains ornements, rien de ce luxe extravagant qu'affichent certaines publications de nos jours et les rend presque inabordables, rien de ce que les Anglais appellent le *puff*, et qu'ils ne savent pas toujours éviter; mais rien, non plus, de mesquin, ni de vulgaire: tout y est noble, simple et digne; digne de Champlain, digne de la grande institution qui donna son patronage à cette édition, digne du nom canadien: le papier est beau, solide et durable; les caractères, de forme antique, ont un œil net qui se dessine bien; l'impression ne laisse rien à désirer.

---

[1] Horace, ode 24e du livre III.

[2] Nous avons sous les yeux deux études sur Champlain, publiées à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec: l'une est intitulée *Samuel Champlain*, l'autre, *Samuel de Champlain*. Chose étrange, que cette divergence sur la manière d'écrire le nom de Champlain! L'un lui accorde la particule; l'autre la lui refuse:

"Champlain, qui a pris la particule *de* assez tard, y avait-il droit?" se demande l'abbé Verreau. Et il répond: "Oui, sans aucun doute. Il s'en est abstenu tant qu'il n'y a pas eu droit; mais devenu possesseur de la terre de Champlain, à la mort de son père, il a indiqué cette possession en se disant *Sieur de Champlain*." (Note intitulée *Samuel de Champlain*, dans les *Mémoires de la Société Royale*, 1899, p. 79).

Quoi qu'il en soit, n'est-il pas important de s'entendre sur la manière d'écrire le nom de Champlain? et si la chose n'est pas possible, omettons son prénom, avec la particule qui n'ajoute rien à sa gloire, et écrivons tout simplement: Champlain.

Autre divergence, au sujet de Mgr de Laval, que l'on appelle quelquefois encore *François de Laval de Montmorency*, tandis que la S. Congrégation des Rites, dans son décret pour l'introduction de la cause de béatification du Prélat, écrit: *François de Montmorency-Laval*. Rien ne nous semble plus autorisé et plus correct que la manière d'écrire de la Sacrée Congrégation.

[3] Cette préface et cette notice comptent 76 pages.

Tous ceux qui ont collaboré à cette œuvre en comprenaient évidemment l'importance. Se voyant en présence d'une source historique de premier ordre, ils s'en approchèrent avec respect, et se firent un devoir de n'y rien altérer: l'édition nouvelle est la reproduction exacte et scrupuleuse de l'édition primitive: les gravures, les vignettes et les cartes sont absolument telles que les a conçues et exécutées Champlain, avec ce cachet de vérité et de naïve simplicité qu'il y a mis et qui les rend si attrayantes.

Laverdière, le principal ouvrier de ce monument historique, a tenu à honneur de faire quelque chose qui fût vraiment digne du fondateur de Québec. Et il a réussi. Faucher de Saint-Maurice [1] n'hésitait pas à appeler son édition des *Œuvres de Champlain,* "le chef-d'œuvre de la typographie canadienne." [2]

Oui, c'est un monument dont nous devons être fiers, qui nous honore comme Canadiens, et que nous pouvons montrer aux étrangers avec un légitime orgueil.

Cela veut-il dire qu'il est absolument sans défauts, et que l'on n'y pourrait trouver la moindre imperfection typographique? Il serait téméraire de l'affirmer. En toutes choses, et surtout en typographie, il faut tenir compte de l'*Humanum est errare.* Il y a certainement çà et là quelques fautes typographiques—nous en avons remarqué nous-même;—mais elles sont si rares qu'elles peuvent être réputées pour rien.

* * *

Au bas du titre des *Œuvres de Champlain,* se lisent ces mots: "Québec, imprimé au Séminaire par George-E. Desbarats, 1870." Cela nous donne occasion de faire aussi brièvement que possible l'historique de cette édition.

Elle parut, en effet, en 1870; mais il y avait au moins six ans qu'on y travaillait. C'est en 1864 que l'Université Laval se décida à prendre l'entreprise sous son patronage, et le séminaire à donner un de ses prêtres les plus distingués pour en surveiller l'exécution.

M. Desbarats, le célèbre imprimeur du gouvernement, s'était chargé de l'impression de l'ouvrage. Mais il allait bientôt quitter Québec pour Ottawa, devenu le siège de l'administration fédérale. "Il poussa la libéralité, dit Laverdière, jusqu'à laisser à notre disposition tout un matériel bien assorti de caractères antiques, avec le personnel nécessaire pour compléter l'œuvre sous nos yeux."

---

[1] L'un des membres-fondateurs de notre Société Royale. Il a raconté lui-même d'une manière fort intéressante les origines de la Société dans son Discours d'inauguration prononcé devant la section française le 25 mai 1882. Voir *Mémoires de la Société Royale,* vol. I, p. 13.

[2] *L'abbé C.-H. Laverdière,* p. 7.

Ce personnel et ce matériel de caractères furent installés dans cette vieille maison qui se voit encore entre le séminaire et l'évêché, et qui a servi, au cours de son existence, à tant d'objets divers, notamment de secrétariat épiscopal, quand les évêques de Québec demeuraient au séminaire. C'est là, dans cette vieille maison, que s'est fait tout le travail matériel de l'édition de Champlain, depuis la composition jusqu'au cliché. Paul Dumas, chef de l'atelier,[1] faisait constamment la navette entre cette maison et la chambre de M. Laverdière; que de fois nous l'avons rencontré en chemin,[2] chargé d'épreuves ou de revises, ordinairement de bonne humeur et la face réjouie, quelquefois cependant un peu excité, moins gai que d'ordinaire, maugréant même contre Laverdière qui lui faisait attendre trop souvent et trop longtemps, à son gré, le bon à tirer!

"Mais, nous n'avançons à rien, disait-il! que de temps nous perdons!—Doucement, mon ami, doucement, répliquait Laverdière avec son petit air tranquille. Lorsque Champlain sera terminé, on ne me demandera pas compte du temps que j'aurai mis à l'impression, mais de l'exactitude et de la fidélité de mon travail."

Un jour, Mgr Baillargeon, qui avait souvent remarqué, lui aussi, les allées et venues de Dumas, le rencontre, et de son air narquois: "Dis donc, Dumas, lui dit-il, es-tu agrégé au séminaire? " Le prote intelligent, de rire, puis de raconter l'incident à ses amis, qui ne manquèrent pas de le féliciter sur son "agrégation".

Agrégé au séminaire! On aurait pu croire, en effet, qu'il l'était, tant son séjour s'y prolongeait, tant la vue de sa personne était devenue familière à tout le monde!

L'édition de Champlain avançait cependant toujours un peu, doucement, il est vrai, mais sûrement. Les clichés, au fur et à mesure qu'ils étaient prêts, étaient envoyés à Ottawa, où se faisait l'impression définitive. Enfin la dernière forme allait être imprimée, et bientôt l'ouvrage distribué aux souscripteurs, qui l'attendaient avec impatience, lorsque dans la nuit du 20 au 21 janvier 1869 un incendie désastreux détruisit complètement et de fond en comble l'établissement de M. Desbarats,[3] et tout ce qu'il contenait, y compris les clichés et l'édition de

---

[1] On lit à la fin du dernier volume des *Œuvres de Champlain*: "Noms des principaux ouvriers qui ont travaillé à cette seconde édition des Œuvres de Champlain: MM. Paul Dumas, chef d'atelier, Ignace Fortier, imprimeur, L.-Robert Dupont, compagnon imprimeur, Jacques Darveau, compositeur, Edouard Aubé, compositeur, Leggo et Cie, lithographes et phototypistes."

[2] Nous étions à cette époque secrétaire de l'évêché.

[3] L'imprimeur de la Reine donnait justement ce soir-là un grand bal costumé.

Champlain. Tout était perdu, tout anéanti. Laissons ici la parole à Faucher de Saint-Maurice:

"Il était neuf heures du matin, dit-il, lorsqu'on vint apporter la dépêche qui faisait part à M. Laverdière de la terrible catastrophe.

" Il la prit, la lut tranquillement, puis se tournant vers un ami qui était là:

"—Ceci me cause un grand chagrin, car réellement M. Desbarats ne méritait pas une pareille épreuve.

"—Et votre Champlain? vos six années de travaux, reprit l'autre, est-ce que vous n'y songez plus?

"—Si, si, repartit l'abbé d'un air rêveur, j'y songe bien encore....

" Puis, après une pause:

"—Tenez, mon ami, pour vous dire la vérité sur mon Champlain, je ne suis pas fâché de ce qui lui arrive. Par ci, par là, il s'était glissé quelques petites incorrections, une virgule de trop ou de moins, que sais-je, moi? Mais mon chef d'atelier a eu le bon esprit d'en conserver une revise, et Dieu inspirant M. Desbarats, ma seconde édition n'en sera que plus exacte [1]."

C'est dans les circonstances graves et douloureuses comme celle que nous venons de raconter que se reconnaissent les hommes de caractère. Ils ne se laissent pas déprimer par le malheur. Ni M. Desbarats, ni l'abbé Laverdière, ni aucun de ceux qui avaient collaboré à l'édition de Champlain ne songèrent un instant que tout était perdu. Pour M. Desbarats, en particulier, sitôt qu'il eût connu le désir de l'Université, du Séminaire, de l'abbé Laverdière, de voir revivre et se terminer l'entreprise, il s'empressa d'écrire à ce dernier:

"Vos raisons et la conduite du Séminaire à mon égard sont trop bonnes pour que je ne cède pas. Champlain, ajoute-t-il résolument, se réimprimera à Québec... Eh bien, Champlain m'aura coûté quelques trois mille louis (60,000 francs)." [2]

Cette lettre était datée du 13 février 1869, trois semaines seulement après l'incendie. On se remit à l'œuvre sans retard, et avec plus de courage et d'énergie que jamais.

Dès l'année suivante (1870), la nouvelle édition des Œuvres complètes de Champlain voyait le jour, et ses magnifiques exemplaires se répandaient dans le pays et à l'étranger, à la réjouissance de tous les amis des lettres et de ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Nouvelle-France.

* * *

---

[1] *L'abbé C.-H. Laverdière*, p. 7.

[2] Préface des *Œuvres de Champlain*, p. VI.

Prenons un de ces exemplaires à l'aspect si imposant, et voyons ce qu'il contient.

Bien qu'il n'y ait à proprement parler que cinq volumes, on peut en réalité en compter sept, comme nous avons fait plus haut, car le cinquième volume, qui contient déjà, à lui seul, plus de pages que tout le reste de l'ouvrage, se divise en deux parties bien distinctes, ayant chacune leur pagination spéciale, ce qui en fait réellement deux volumes séparés. De plus, ce cinquième volume se termine par un *Traité de la Marine,* œuvre aussi de Champlain, qui a une pagination spéciale, et forme par conséquent comme un septième volume.

Le premier volume renferme, outre la préface générale de Laverdière et sa notice biographique de Champlain, la première édition d'un manuscrit dont on connut pour la première fois l'existence, au Canada, par une lettre de M. de Puibusque au commandeur Viger, en date du 15 décembre 1855. Ce manuscrit précieux, œuvre de Champlain, est le journal d'un voyage qu'il fit aux Antilles et au Mexique, de 1599 à 1601, en qualité de commandant d'un vaisseau qui appartenait à son oncle, le capitaine Provençal, et faisait partie d'une expédition envoyée par le roi d'Espagne [1] à ses possessions des Indes Occidentales.

M. de Puibusque avait vu ce manuscrit chez M. Féret, un savant archéologue de Dieppe, et avait songé à en faire l'acquisition pour le donner à la ville de Québec comme "un souvenir et une relique de son fondateur". Mais il n'avait pu réussir à se le procurer. Il s'était contenté d'en faire un résumé et quelques extraits, qu'il avait envoyés à M. Viger.

Plus hardi et plus heureux que lui—*audaces fortuna juvat*—l'abbé Casgrain,[2] dans un voyage qu'il fit en France en 1868, obtint de M. Féret la permission de copier tout le manuscrit. Il le fit de sa propre main: sa copie est la reproduction parfaite du manuscrit de Dieppe. A cette copie est jointe la reproduction des soixante-deux gravures ou planches, vraiment magnifiques, quelques-unes coloriées, que Champlain avait dessinées lui-même pour illustrer son journal de voyage.

C'est cette copie de l'abbé Casgrain, avec ses gravures, conservée avec soin dans les archives du séminaire de Québec, où nous avons eu le plaisir de la voir nous-même, que suivit Laverdière pour faire la première édition du *Voyage de Champlain aux Indes Occidentales.* Pour ce voyage, en effet, ce n'est pas seulement la première édition canadienne, c'est tout à fait la première édition.

Comment ce manuscrit de Champlain, demeuré jusque-là inédit, se

---

[1] Philippe III, petit-fils de Charles-Quint, et fils de Philippe II que son *Invincible Armada* a rendu célèbre.

[2] Le huitième président de la Société Royale (1889-90).

trouvait-il à Dieppe? D'après M. de Puibusque, M. Féret l'avait acquis d'un "descendant collatéral du commandeur de Chaste.[1]" On sait que M. de Chaste était gouverneur de Dieppe, et que c'est avec sa permission, et même à sa sollicitation,[2] que Champlain accompagna Pontgravé dans le voyage d'exploration qu'il fit au Canada en 1603.[3] N'y a-t-il pas lieu de croire que, pour lui exprimer sa reconnaissance, Champlain lui fit don du manuscrit de son voyage aux Indes Occidentales, et qu'après la mort du commandeur ce manuscrit resta dans sa famille, où personne ne s'intéressa pour le faire imprimer?

Ce récit de voyage, d'ailleurs, n'est dédié à personne, et semble n'avoir été écrit par Champlain que pour sa propre satisfaction personnelle. Il n'en est pas de même des autres voyages, et en particulier de celui de 1603 que Champlain dédia à "Très haut et puissant Seigneur Charles de Montmorency," et qu'il fit publier à Paris, chez Claude de Montreuil, à la fin de la même année. De cette première édition du voyage de 1603, il ne reste, paraît-il, qu'un seul exemplaire connu, celui de la Bibliothèque Nationale de France; et c'est sur une copie de cet exemplaire, que lui procura son ami de cœur et son émule en archéologie, l'abbé Verreau, que Laverdière fit sa seconde édition. C'est le tome II des *Œuvres de Champlain*: il compte soixante-trois pages.

Le tome III est beaucoup plus considérable; il n'en compte pas moins de trois cent vingt-sept, et renferme un très grand nombre de cartes. C'est la reproduction de l'édition publiée à Paris en 1613 chez Jean Berjon.

"L'édition de 1613, qui fait suite à 1603, dit Laverdière, est peut-être la plus intéressante et la plus utile de toutes celles que publia Champlain...[4]

"Elle est si rare, ajoute-t-il, qu'à peine pourrait-on en trouver dix exemplaires dans tout le pays; encore n'y a-t-il que celui de la bibliothèque de l'Université Laval qui soit parfaitement complet..."[5]

---

[1] *Œuvres de Champlain*, p. 4. (pagination inférieure).

[2] *Ibid.*, p. 702.

[3] M. de Chaste avait obtenu du roi Henri IV la permission de fonder un établissement dans la Nouvelle-France. "C'était un homme très honorable, bon catholique, grand serviteur du Roi." D'après Champlain, "bien qu'il eût la tête chargée d'autant de cheveux gris que d'années," il voulait reprendre les entreprises manquées de Roberval, du marquis de La Roche et de Chauvin, et aller lui-même au Canada, "pour consommer le reste de ses ans au service de Dieu et de son Roi, en y faisant une demeure arrêtée, pour y vivre et mourir glorieusement...."

[4] *Œuvres de Champlain*, p. 131.

[5] *Ibid.*, préface générale, p. II.

Cette édition de 1613 renferme le récit de cinq voyages de Champlain: celui de 1604, qu'il fit avec M. de Monts [1] en Acadie, où il demeura jusqu'en 1607; le voyage de 1608, si intéressant pour nous d'une manière toute particulière, puisque c'est dans ce voyage qu'il fonda Québec;[2] celui de 1610, celui de 1611, et enfin le voyage de 1613.

Le récit du voyage et du séjour prolongé de Champlain en Acadie, de 1604 à 1607, est dédié au roi Louis XIII, et à sa mère, la reine régente, Marie de Médicis: celui du voyage de 1613, à Henri de Bourbon, prince de Condé, qui venait d'être nommé vice-roi de la Nouvelle-France, à la place du comte de Soissons, et dont Champlain était le lieutenant.

De 1615 à 1618, Champlain fit trois autres voyages au Canada: le premier, de 1615 à 1616, le second en 1617, le troisième en 1618; et il en publia le récit à Paris en 1618, chez Claude Collet. "L'édition de 1618, dit Laverdière, est peut-être encore plus rare que celle de 1613." [3] Elle est dédiée encore à Louis XIII; et Champlain, qui, dans tous ses voyages, se montre toujours si sincèrement religieux, fait voir plus que jamais, dans celui de 1615, jusqu'à quel point il était un véritable apôtre:

"Depuis quinze ans, dit-il, nous soutenons tant de longs et pénibles travaux pour planter en ce pays l'étendard de la Croix et enseigner aux sauvages la connaissance de Dieu et la gloire de son saint Nom." [4]

Apôtre, il ne l'était pas seulement en paroles, mais sérieusement et en vérité, puisqu'il emmenait avec lui, cette fois, quelques bons Pères Récollets, qu'il avait réussi à obtenir pour évangéliser ces pauvres barbares. Il était allé lui-même aux Etats généraux, réunis alors à Paris, pour solliciter et recueillir quelques secours pour l'église naissante de la Nouvelle-France.

L'édition de 1619, reproduite par Laverdière, forme le tome IV des Œuvres de Champlain, qui n'a pas moins de cent quarante-trois pages, et est orné de plusieurs belles gravures.

Le tome V, dont nous avons parlé plus haut, est immense, mais se divise naturellement, comme nous l'avons dit, en trois parties: la pre-

---

[1] Après la mort de M. de Chaste, en 1603, M. de Monts avait obtenu à son tour une commission royale pour fonder un établissement dans la Nouvelle-France. Il s'établit d'abord à l'Ile Sainte-Croix, puis alla se fixer à Port-Royal.

[2] Champlain, lorsqu'il fonda Québec, n'était que le lieutenant de M. de Monts. Celui-ci avait encore la commission royale qui lui permettait de fonder des établissements dans la Nouvelle-France; et il chargea Champlain "d'aller faire une habitation sur le Saint-Laurent." C'est M. de Monts qui fit les frais du voyage de 1608 et de la première habitation de Québec. (*Œuvres de Champlain*, p. 783).

[3] *Œuvres de Champlain*, préface générale, p. III.

[4] *Ibid.*, p. 483.

mière, qui renferme trois cent vingt-huit pages, n'est à peu près que la répétition des voyages de Champlain de 1603 à 1618; la deuxième partie a trois cent quarante-trois pages, et continue le récit de ses voyages jusqu'en 1632; enfin la troisième partie est le traité de Champlain sur la Marine. Tout cela forme le tome cinquième des Œuvres de Champlain, qui fut publié à Paris, "chez Louis Sevestre", en 1632. Ce volume est dédié au cardinal de Richelieu, en des termes qui ne semblent pas du tout la manière ordinaire de Champlain. Pour nous servir d'une expression piquante de M. de Puibusque, "il y parle une autre langue que la sienne." [1]

"Il est évident, dit Laverdière, en parlant de l'édition de 1632, qu'une main étrangère s'est chargée de la révision de l'ouvrage de Champlain."

Laverdière va plus loin et précise davantage:

"Non seulement, dit-il, quelqu'un a revu, ou même retouché le récit de Champlain, mais on peut affirmer que ce travail a été fait soit par un jésuite, soit par un ami des religieux de cet ordre.

"Il faut remarquer, ajoute-t-il, que cette édition s'imprimait au moment où les Récollets faisaient d'inutiles efforts pour rentrer dans une mission dont ils étaient les fondateurs, tandis que les Pères Jésuites revenaient seuls, évidemment protégés par la toute-puissance de Richelieu...

"Que le lecteur examine attentivement l'édition de 1632, et il remarquera que l'on retranche à dessein, des éditions précédentes, tout ce qui était en faveur des Récollets, et que l'on y introduit au contraire tout ce qui pouvait servir la cause des Jésuites... Le caractère brave et loyal de Champlain ne permet pas de supposer qu'il ait eu recours à de pareils procédés..." [2]

Quoi qu'il en soit, cette édition de 1632 est extrêmement intéressante; et quant à la seconde moitié du volume, elle est certainement, comme le dit Laverdière, "unique et indispensable" pour l'histoire de la Nouvelle-France. C'est là que l'on trouve, en effet, le récit du premier séjour un peu prolongé de Champlain à Québec, de 1620 à 1624, et celui de l'érection du premier fort Saint-Louis; celui de l'arrivée des premiers jésuites en Canada, en 1625, sous les auspices du duc de Ventadour;[3] puis le récit de la prise de Québec par les Anglais en 1629, et celui de la reddition du pays à la France en 1632.

* * *

[1] *Œuvres de Champlain*, p. 637.

[2] *Ibid.*, p. 638.

[3] Henri de Lévy, duc de Ventadour, 4e vice-roi de la Nouvelle-France (1625-1627).

Voilà, dans le détail, les différentes parties de ce beau monument élevé par Laverdière à la gloire de Champlain. S'il fait honneur à celui qui l'a érigé, il est bien, en effet, tout à la gloire du fondateur de Québec. Quand on parcourt attentivement ces récits de voyages, qu'on examine ces cartes, ces plans de villes ou d'habitations, ces vignettes, ces différentes gravures, on ne peut s'empêcher d'admirer le savoir, les connaissances vraiment universelles de Champlain. Certes, ce n'était pas un homme ordinaire, celui qui pouvait ainsi parler pertinemment de toutes choses, et pour qui les sciences naturelles, surtout, n'avaient presque pas de secret.

Et remarquons de suite que ce savoir paraissait chez lui tout naturel, sans apprêt, sans la moindre prétention. Jamais homme ne chercha moins que Champlain à se faire valoir. S'il fût resté en France, il eût pu certainement arriver aux plus hauts honneurs de la marine. Mais il s'était voué à l'établissement d'une colonie française en Amérique; il y consacra la moitié de sa vie et voulut mourir à Québec qu'il avait fondé.

Est-il besoin de signaler sa grande science hydrographique? Ses cartes si nombreuses et relativement si parfaites pour l'époque, ses narrations de voyages elles-mêmes ne la proclament-elles pas suffisamment?

Navigateur et marin, il l'était dans l'âme; il l'était depuis son enfance: "Cet art de la navigation, écrit-il quelque part, m'a dès mon bas âge attiré à l'aimer, et m'a provoqué à m'exposer presque toute ma vie aux ondes impétueuses de l'océan." [1]

Il avait une âme " active et aventurière", et ne pouvait rester longtemps en repos. Il éprouvait le besoin de voyager, mais toujours dans un but sérieux et utile, pour s'instruire, pour connaître des pays nouveaux, et surtout pour y fonder des établissements profitables à son propre pays.

" Dans ses voyages, dit Laverdière, on remarque chez lui une qualité infiniment précieuse, celle d'observateur scrupuleux et intelligent, qui ne manque aucune occasion de servir la louable ambition de la science aussi bien que les intérêts de la patrie. Non seulement il tient journal, mais encore il note sur son passage la position des lieux, les productions du pays, les mœurs et les coutumes des habitants." [2]

Nous pourrions en citer une infinité d'exemples; mais voici, entre autres, la jolie description qu'il fait du Mexique: "Il ne se peut voir, dit-il, ni désirer un plus beau pays que ce royaume de la Nouvelle-Espagne: grandes campagnes unies à perte de vue, chargées d'infinis trou-

---

[1] *Œuvres de Champlain*, p. 137.
[2] *Notice biographique*, p. XIV.

peaux de bétail qui ont les pâtures toujours fraîches; décorées de fort beaux fleuves et rivières qui traversent presque tout le royaume; diversifiées de belles forêts remplies des plus beaux arbres que l'on saurait souhaiter."

Puis tout de suite il décrit la ville de Mexico: "Tous les contentements que j'avais eus à la vue de choses si agréables, dit-il, n'étaient que peu de chose, au regard de celui que je reçus lorsque je vis cette belle ville de Mexico, que je ne croyais si superbement bâtie de beaux temples, palais et belles maisons, et les rues fort bien compassées, où l'on verrait de belles et grandes boutiques de marchands, pleines de toutes sortes de marchandises très riches. Je crois, à ce que j'ai pu juger, qu'il y a en la dite ville douze à quinze mille Espagnols habitants, et six fois autant d'Indiens, qui sont chrétiens, aussi habitants, outre grand nombre de nègres esclaves. Cette ville est environnée d'un étang presque de tous côtés, hormis en un endroit qui peut contenir environ trois cents pas de long, que l'on pourrait bien couper et fortifier, n'ayant à craindre que de ce côté, car de tous les autres il y a plus d'une lieue jusques aux bords du dit étang.[1]"

Champlain a des pages admirables sur les essences forestières des différents pays qu'il a parcourus: arbres et plantes, fleurs et fruits, il décrit tout avec un soin minutieux, une clarté merveilleuse; et comme l'art du dessin lui est familier, il accompagne souvent ses descriptions de jolies gravures qui les rendent encore plus agréables.

La faune, également, de tous les endroits qu'il visite attire son attention: aucun oiseau, aucun animal ne se présente à ses regards, qu'il ne s'arrête immédiatement pour le dépeindre dans toutes ses particularités. Rien n'échappe à son examen: tout est fixé sur le papier, tout est comme photographié instantanément, et souvent, comme pour les plantes et les arbres, illustré de dessins délicieux.

Mais ce que Champlain décrit surtout avec amour, ce sont les mœurs et les coutumes de nos sauvages, c'est la vie de ces pauvres enfants des bois, déshérités par la nature, isolés de toute civilisation depuis des siècles. Personne n'a mieux connu que Champlain, ni mieux compris les sauvages du Canada, personne ne s'est plus attaché à eux, et n'a su conquérir comme lui leur estime et leur confiance. Il a su démêler leurs bonnes qualités de leurs nombreux défauts; il s'est rendu compte de leurs besoins, de leurs aspirations, de leur manière de vivre, et a fait de leurs villages et de leurs habitations, de leurs fêtes et de leurs cérémonies, des descriptions charmantes.

---

[1] *Œuvres de Champlain*, p. 27.

C'est à l'occasion de ces pauvres sauvages qu'il fait entendre les plus touchants accents de son âme philanthropique et chrétienne. A la vue de leur dénuement, son cœur est saisi de compassion; à la vue de ces peuples "n'ayant ni foi ni loi, vivant sans Dieu et sans religion, comme bêtes brutes", il se sent profondément touché, et son zèle d'apôtre ne peut se contenir: "Je jugeai à part moi, dit-il, que ce serait faire une grande faute si je ne m'employais à leur préparer quelque moyen pour les faire venir à la connaissance de Dieu. Et pour y parvenir, je me suis efforcé de rechercher quelques bons religieux, qui eussent le zèle et affection à la gloire de Dieu." [1]

On parle beaucoup d'américanisme, de nos jours. Le mot n'était pas encore inventé du temps de Champlain. Mais s'il ne savait pas le mot, il connaissait parfaitement la chose; et nous croyons que personne n'a jamais été meilleur américaniste que lui.

La confiance qu'il témoignait aux sauvages, l'esprit de justice avec lequel il les traitait en toute occasion lui avaient acquis leur cœur: "Je n'ai jamais voulu leur manquer de parole," dit-il quelque part.[2] Aussi le regardaient-ils comme un véritable ami, ou plutôt comme un père. Ils pleuraient quand ils le voyaient partir pour la France, et ils attendaient avec impatience son retour au temps qu'il le leur avait promis. Une année, le vaisseau de Champlain étant un peu en retard, les sauvages se désespéraient. Enfin ils le voient poindre du côté de Tadoussac, et ils courent au devant de lui: "Quand ils furent dans notre vaisseau, dit-il, ils regardaient chacun au visage, et comme je ne paraissais point, ils demandaient où était M. de Champlain.[3] On leur fit réponse que j'étais demeuré en France. Ce que ne croyant pas du tout, il y eut un vieillard qui vint à moi en un coin où je me promenais, ne désirant pas encore être connu; et me prenant l'oreille—car il se doutait qui j'étais—il vit la cicatrice du coup de flèche que je reçus à la défaite des Iroquois. Alors il s'écria, et tous les autres après lui, avec de grandes démonstrations de joie, disant: "Tes gens sont au port de Tadoussac, qui t'attendent." [4]

Cette courte citation et les autres que nous avons déjà faites, tout en nous montrant le beau caractère de Champlain, nous donnent une idée de sa manière d'écrire. Ah, quelle pureté, quel abandon, et quelle simplicité! On a dit quelque part: "Le style, c'est l'homme." C'est bien vrai, surtout, de Champlain. N'ayant aucune recherche, ni pré-

---

[1] *Œuvres de Champlain*, p. 490.

[2] *Ibid.*, p. 331.

[3] On le voit, Champlain ne craint pas de se faire donner la particule par les sauvages; il ne leur fait pas dire *M. Champlain*, mais *M. de Champlain*.

[4] *Œuvres de Champlain*, p. 436.

tention, dans sa vie et sa conduite, étant le plus modeste, le plus vrai et le plus sincère des hommes, son style est l'expression simple et naturelle de sa pensée et de ses sentiments.

Pour apprécier, du reste, avec justice le style de Champlain, il faut évidemment se reporter au temps où il écrivait, au commencement du dix-septième siècle, alors que la langue française n'avait pas encore atteint son dernier degré de perfection; et nous mettant bien dans le milieu où vivait le fondateur de Québec, nous n'hésiterons pas à dire: " Quel bon et beau style que le sien, quelle limpidité et quelle clarté! "

Pour moi, l'avouerai-je en toute simplicité, quand je me sens fatigué de la lecture du *Correspondant* ou de la *Revue des Deux-Mondes*, des grands écrivains, nos maîtres d'aujourd'hui—on se fatigue des meilleures choses—il m'arrive souvent de prendre mon Champlain, de l'ouvrir à tout hasard, et d'en parcourir quelques pages. Cette lecture me rafraîchit et me réconforte. Je fais mes délices de ce style sans prétention, et j'y reviens toujours avec plaisir.

Que de fois je me suis demandé où Champlain avait puisé ce savoir, ces connaissances qui nous étonnent, et acquis ce degré de culture intellectuelle dont témoignent ses écrits! Il appartenait à une humble famille de pêcheurs de la Saintonge; on ne voit pas qu'il ait fréquenté les grands collèges, les universités de l'époque; quand il a été en rapport avec les grands personnages de son temps, et présenté même à la Cour, il était déjà remarqué comme un homme de bonne éducation. Il s'est fait lui-même; il a su profiter de toutes les occasions de s'instruire; il était, comme l'a si bien dit Laverdière, un " observateur intelligent." Mais il faut supposer, avant tout, qu'il avait reçu une forte éducation de famille; et son exemple m'a toujours laissé une haute idée de l'instruction primaire qui se donnait, à son époque, sinon dans toute la France, du moins à Brouage, son pays natal.

* * *

Que savions-nous donc de Champlain, avant la publication de ses Œuvres par Laverdière? Qu'il avait fondé Québec en 1608, et que de 1608 à 1635 il avait réussi à faire un tout petit commencement de colonie au Canada. Bien maigre renseignement, avouons-le, et qui était loin de rendre justice à la mémoire de ce grand homme.

De son caractère noble et élevé, de son savoir, de ses connaissances, de ses nombreux et intéressants voyages, de son talent de narrateur, nous ne pouvions avoir qu'une idée confuse et imparfaite. Comme l'a si bien dit Laverdière, " toute la vie de Champlain est dans ses Œuvres." Et nous ne les connaissions pas... Nous ne pouvions nous faire une juste idée de la largeur de ses vues, de l'étendue de ses projets, parce

qu'il n'avait pu mettre à exécution qu'une petite partie du plan qu'il avait conçu. On juge d'un arbre par ses fruits, et d'un homme par ses actions: l'œuvre que Champlain avait pu réaliser sur les bords du Saint-Laurent, toute méritoire qu'elle était, était cependant peu de chose.

Mais voilà qu'en 1870 on exhume de la poussière où ils dorment depuis plus de deux siècles les quelques rares—très rares—exemplaires de ses récits de voyages, les précieux volumes de ses Œuvres; ils sont édités de nouveau, mis à la portée du public; et nous y découvrons l'ensemble de ses vues, qui sont à la fois superbes, raisonnables, faciles à réaliser. C'est tout un nouveau Champlain qui nous apparaît. Ce n'est plus le simple fondateur d'une bourgade sur les rives du Saint-Laurent, c'est un grand esprit colonisateur, c'est un créateur d'empire, c'est une intelligence qui est d'au moins cent ans en avant de celle de ses contemporains.

Ce que veut Champlain, c'est la création d'une nouvelle France en Amérique; et il ne propose pour la réalisation de son plan que les moyens les plus simples et les plus pratiques: ce qui est le caractère du génie. Mais il lui faut lutter contre les fausses idées de son temps; il a les mains liées; il ne peut mettre à exécution qu'une toute petite partie de ses vastes et magnifiques projets. Qu'importe; il en a tout le mérite. Sa figure grandit, à nos yeux, en proportion des obstacles qu'il rencontre; et nous l'apprécions non plus seulement pour ce qu'il a fait, mais en proportion de ce qu'il voulait faire, et que la maladresse et souvent le mauvais vouloir de ses contemporains l'ont empêché de réaliser.

Ah, si l'on avait compris la politique de Champlain! Que de guerres désastreuses pour la France dans les trois derniers quarts du dix-septième siècle eussent été évitées! Et quel magnifique et solide empire colonial elle eût pu établir en Amérique!

Champlain, étudié et considéré dans ses Œuvres, sera désormais pour nous non plus seulement le fondateur de Québec, mais l'un des meilleurs et des plus pratiques esprits colonisateurs que la France ait produits.

II.

Après avoir rendu à Champlain un hommage que je crois juste et mérité, ne convient-il pas d'apprécier aussi le travail du savant, doublé d'un artiste, qui lui a érigé un si beau monument par la publication de ses Œuvres?

Il ne s'agit plus de l'œuvre matérielle et typographique; nous en avons déjà parlé. Mais que dire du travail intellectuel dont Laverdière

a énrichi les Œuvres de Champlain? Pour en avoir une idée, il suffit d'ouvrir ces magnifiques volumes, et de parcourir ces notes si nombreuses, quelques-unes très longues, qu'il a mises au bas des pages, et dont les plus courtes—il nous le dit lui-même—lui ont coûté quelquefois des semaines d'un labeur ardu:

"Nous nous sommes efforcé, écrit-il, d'éclaircir certains passages obscurs, ou qui le sont devenus par le changement des circonstances et des temps. Rien de plus facile que de laisser passer inaperçues les difficultés de ce genre; mais approfondissez la question: il faut étudier les lieux, comparer les plans anciens et modernes, les concilier, les raccorder, recourir aux titres et aux documents primitifs; et, après un travail d'un grand mois, vous n'avez à mettre au bas de la page qu'une toute petite demi-ligne." [1]

On comprend alors aisément qu'il lui ait fallu près de six ans pour parfaire son édition; l'on s'explique les retards, quelquefois prolongés, qu'il apportait à l'impression de l'ouvrage, et qui faisaient gémir son chef d'atelier, Paul Dumas: il ne s'agissait pas toujours de fautes typographiques à corriger, mais souvent de notes essentielles à mettre au bas des pages, et dont Laverdière constatait la nécessité au fur et à mesure que l'ouvrage avançait.

Grand nombre de ces notes sont du plus vif intérêt; quelques-unes, de véritables chefs-d'œuvre de science et d'érudition. Toutes témoignent, chez Laverdière, d'une connaissance approfondie de notre histoire. Il la possédait sur le bout de son doigt et dans les plus petits détails; et s'il lui arrivait d'en ignorer quelques-uns, il savait au moins douter, ce qui est déjà une grande science, laquelle, malheureusement, fait souvent défaut à beaucoup d'historiens ou prétendus historiens.[2] Si donc il se présentait un doute à son esprit, il ne s'accordait aucun repos qu'il ne l'eût éclairci: de là ces soins minutieux et ces lenteurs qu'on lui a quelquefois si injustement reprochés.

Autant il était exact et soigneux dans ses travaux et ses recherches, autant il réprouvait les auteurs qui écrivent l'histoire avec des partis pris et des préjugés, tronquent les textes, font parler les documents à leur guise pour appuyer leurs opinions préconçues.

---

[1] *Préface*, p. VII.

[2] Voulons-nous un exemple, entre mille, de la légèreté impardonnable avec laquelle certaines personnes se mêlent d'écrire l'histoire? Ouvrons l'*Almanach de Rolland de* 1908, à la page 102: voici un chroniqueur qui, dans un petit article intitulé *A travers l'histoire du Canada*, fait naître Mgr de Laval "à Laval (France) le 23 novembre 1622!" Il en est encore à la biographie de Mgr de Laval par l'abbé Bois. C'est ce qu'on appelle "faire de l'histoire à reculons."

Lorsqu'il entreprit son édition des *Œuvres de Champlain*, l'abbé Faillon venait justement de publier son *Histoire de la colonie française en Canada*,[1] dans laquelle il se montre souvent, je ne dirai pas si préjugé en faveur de Montréal et contre Québec—ce qui est un peu naturel—mais si injuste à l'égard de Champlain—ce qui ne l'est pas tant. Laverdière en fut d'autant plus indigné, qu'il savait reconnaître davantage le mérite et l'autorité de cet historien; et de suite, il résolut de profiter de toutes les occasions qui se présenteraient pour revendiquer l'honneur de Champlain et ses droits à la justice de l'histoire. De là ces notes, assez nombreuses, souvent très piquantes, dans lesquelles il prend à partie l'abbé Faillon et démontre l'injustice dont il fait preuve à l'égard du fondateur de Québec.

Il le surprend quelquefois en flagrant délit de tronquer les textes, comme par exemple—il s'agit cette fois, non de Champlain, mais de Laval—lorsque l'abbé, voulant prouver que le prélat outrepassait les bornes de son autorité, s'appuie sur le *Journal des Jésuites*, qu'il cite en le tronquant. Le Journal avait dit: "M. de Pétrée disposa de tout ici-bas (à Québec) et à Montréal souverainement pour le spirituel"; ce qui est tout-à-fait dans l'ordre. L'abbé Faillon cite tout simplement: "M. de Pétrée disposa tout souverainement à Québec et à Montréal", donnant au texte, par le retranchement des mots *pour le spirituel*, un tout autre sens qu'il ne comporte:

"Comme on le voit, dit Laverdière, citant, lui aussi, mais correctement, le *Journal des Jésuites*, il ne s'agit ici que de juridiction ecclésiastique, quoi qu'en dise M. l'abbé Faillon, qui tronque ce texte comme suit: "M. de Pétrée *disposa tout souverainement à Québec et à Montréal*". Après avoir ainsi retranché les mots *pour le spirituel*, il lui était facile de tirer la conclusion que Mgr de Laval "crut pouvoir outrepasser les bornes que le roi avait prescrites."[2]

Champlain donne quelque part les raisons de son alliance avec les Hurons contre leurs ennemis: "Il était très nécessaire, dit-il, de les assister, tant pour les obliger davantage à nous aimer, que pour moyenner la facilité de mes entreprises et découvertures, qui ne se pouvaient faire en apparence que par leur moyen, et aussi que cela leur serait comme un acheminement et préparation au Christianisme."

"L'auteur de l'*Histoire de la colonie française en Canada*, écrit en note Laverdière, a bien soin de tronquer ce texte, et d'en retrancher ce qui non seulement justifie Champlain, mais encore est tout à sa louange.

---

[1] *Histoire de la colonie française en Canada*, Villemarie, Bibliothèque paroissiale, 1865.

[2] *Journal des Jésuites*, p. 264.—*Histoire de la colonie française*, t. II, p. 346.

On conçoit qu'avec de pareils moyens il est facile de tirer des conclusio comme celle-ci : " Cette campagne avait été entreprise pour des moti d'intérêt particulier, et elle tourna au grand désavantage de la religi et de celui de la France."

Ailleurs, i' se moque agréablement des suppositions du même auteu au sujet du prénom de Champlain, Samuel :

" De ce que le nom de Samuel, donné à Champlain, était, paraît-i inusité alors chez les catholiques, et en honneur chez les protestant l'auteur de l'*Histoire de la colonie française en Canada* insinua qu Champlain avait bien pu naître calviniste. Il y avait, ce semble, une insinuation plus naturelle à faire : c'est que, dans cette hypothèse, le père et la mère de Champlain avaient dû apostasier ; car son père s'appelait Antoine, et sa mère Marguerite, deux noms tout à fait catholiques."

C'est par de nombreuses notes de ce genre relatives à Champlain, et une foule d'autres destinées à éclaircir des points obscurs de notre histoire, que Laverdière a enrichi son édition ; c'est aussi par les préfaces si intéressantes qu'il a ajoutées à celles de l'auteur. Laverdière a mis d'abord une préface générale en tête de son ouvrage ; il a aussi une préface spéciale pour chaque volume. Ce sont de véritables petits chefs-d'œuvre d'exposition historique ; et il faut dire la même chose de sa notice biographique de Champlain : elle est écrite sans apprêts, avec simplicité, mais d'une manière si exacte, qu'elle sera toujours citée comme un modèle de biographie.

On le voit, s'il faut louer sans réserve l'œuvre matérielle et typographique de l'artiste qui dressa un si beau monument à la mémoire de Champlain, le travail intellectuel dont il enrichit ce monument ne mérite pas moins nos éloges.

* * *

Artiste, Laverdière l'était vraiment dans toute l'acception du mot : il était musicien, chantait admirablement, et pouvait lire n'importe quelle partition ;[1] il était un dessinateur émérite ; il était très entendu en architecture : ou plutôt que n'était-il pas, et que ne savait-il pas ?

Nous avons rendu hommage à l'artiste, à l'éditeur distingué des *Œuvres de Champlain*. Disons maintenant un mot de l'homme, que nous avons si bien connu et appris à estimer. Il est resté dans notre mémoire comme le type de l'homme aimable, franc et sans dol, incapable d'aucune bassesse, bon et serviable, à la fois doux et ferme, persévérant dans ses résolutions.

[1] C'est à Laverdière que l'on doit la belle édition du Graduel et du Vespéral romain, imprimée à Québec chez Desbarats en 1864 ; celles des Chants liturgiques, du Paroissien noté, de la Semaine Sainte, etc.

C'était une nature riche et facile, extrêmement bien douée, pleine de talents et de ressources, et qui pouvait rendre des services inappréciables à une institution comme le séminaire et l'université. M. Cassult, qui s'entendait en hommes, n'avait pas manqué de se l'attacher comme un précieux auxiliaire.

Son extérieur n'avait cependant rien de brillant; il paraissait même un peu gauche et lourd dans ses allures. Tout en étant d'une conversation facile, dans l'intimité, il n'était nullement doué du don de l'éloquence; il n'avait rien non plus de bien remarquable comme professeur. Sa véritable fonction, c'est celle qu'on lui avait confiée, en le nommant bibliothécaire de l'université. Il était là vraiment à sa place: homme d'ordre et de classification, d'un savoir universel, d'un goût sûr, capable d'apprécier toutes choses à leur juste valeur.

C'était un heureux caractère, toujours de bonne humeur, toujours prêt à rendre service, et n'avait rien de cet égoïsme qui dépare souvent les plus belles qualités des savants et des érudits. Plein de connaissances, il était d'un accès facile à tous ceux qui venaient le consulter, il les éclairait, les soutenait, les encourageait dans leurs travaux. Il était d'une tranquillité d'âme admirable; et lorsque je pense à Laverdière, je ne puis m'empêcher de me rappeler l'*impavidum ferient ruinæ* d'Horace [1].

Ses amusements, c'était son violon, quand le mauvais temps le retenait à sa chambre; c'était surtout sa chaloupe, dans la belle saison. Les mariniers du port étaient sûrs de le voir arriver à certaines heures de la journée. Il tendait ses voiles, détachait son embarcation, et filait une course du côté de Maizerets, ou bien vers le Château-Richer, son pays natal, où tout le monde est un peu navigateur. Sa chaloupe, dit-on, lui joua plusieurs fois de mauvais tours, mais il ne s'en vantait pas.

Sa grande passion, c'était celle de l'histoire, de l'histoire de notre pays, surtout, qui l'occupait sans cesse, qu'il étudiait et cherchait à approfondir dans les plus petits détails; et lorsque quelque problème se présentait à son esprit, il ne se donnait de repos qu'il n'en eût trouvé la solution.

Il nous semble encore le voir arriver, un matin, au presbytère de Notre-Dame de Québec,[2] armé d'un pic et d'une pelle, affublé d'une vieille soutane aux manches retroussées. Il venait demander au curé Auclair la permission de travailler un peu dans le petit jardin de la cure: "J'ai l'espoir, dit-il, d'y trouver Notre-Dame-de-Recouvrance.—Bonne chance, lui répond l'excellent curé." La question de déterminer l'en-

[1] Ode 3e du livre III.

[2] Nous étions alors vicaire à la Basilique.

droit précis où Champlain avait bâti cette église, occupait alors vivement les archéologues de Québec: ils étaient divisés à ce sujet. Laverdière s'en va tout droit au lieu qu'il avait fixé dans son esprit, et du premier coup son pic frappe le mur de fondation de Notre-Dame-de-Recouvrance. Avec sa pelle, il déblaie le terrain et met tout le mur à découvert. Puis il se hâte de dresser un plan exact des fondations de la première église paroissiale de la haute ville. De retour à sa chambre, il prépare cette admirable petite brochure que l'on connaît et qui fait la joie des archéologues canadiens.

L'année précédente, il avait localisé avec le même succès, dans le jardin du séminaire, l'endroit précis où se trouvait la maison de Guillaume Couillard, maison qui, comme on le sait, fut le berceau du petit séminaire fondé par Mgr de Laval.[1]

Ah! quelle n'était pas sa joie, lorsqu'il faisait de pareilles découvertes. On sait le bonheur qu'il éprouva—il le dit lui-même quelque part[2]—lorsqu'il découvrit[3] à Sillery les fondations de l'ancienne église des jésuites et les vénérables restes du P. Ennemond Masse, qui y avait été inhumé en 1646: "Aujourd'hui, écrit-il, un joli monument, dû principalement à la piété des habitants de Sillery, rappelle à la fois la mémoire de ce saint missionnaire et celle du généreux fondateur de cette ancienne réduction."

Il ne fut pas si heureux dans ses recherches pour le tombeau de Champlain; et l'on se rappelle encore la discussion quelque peu aigre qu'il eut à cette occasion avec Stanislas Drapeau. *Adhuc sub judice lis est.* La question de savoir l'endroit précis de "la chapelle de Champlain", où furent inhumés les restes mortels du fondateur de Québec, n'a pas été réglée d'une manière définitive: il y a encore des doutes à ce sujet dans l'esprit de certains archéologues.

Outre l'édition des *Œuvres de Champlain*, c'est à Laverdière, surtout, que nous devons celle des *Relations des Jésuites*, qui furent publiées à Québec en 1858 "sous les auspices du gouvernement canadien". C'est à lui également que nous devons celle du *Journal des Jésuites*, qu'il publia en 1871, deux ans avant sa mort, en collaboration avec l'abbé Casgrain. Quels admirables monuments historiques que ces trois ouvrages, enrichis surtout, comme ils le sont, de magnifiques *Tables alphabétiques*, que Laverdière lui-même a faites avec soin, et qui lui ont coûté tant de travail et de recherches, dont nous bénéficions aujourd'hui!

---

[1] Voir notre ouvrage *Henri de Bernières*, Québec, 1902, p. 123.
[2] Note 3 de la page 44 du *Journal des Jésuites*.
[3] Le 2 octobre 1863.

Certes, en voilà assez, il nous semble, pour rendre la mémoire de Laverdière infiniment chère à tous ceux qui s'occupent d'histoire canadienne, et qui savent apprécier les sources dont il leur a rendu l'accès si facile. N'était-il pas juste de lui rendre quelque hommage? et ne convient-il pas de lui garder un souvenir reconnaisant?